

Fonts Baptismaux, des Hulles Bénites, des Saintes Reliques, des Autels, Chapelles, Tableaux et Ornaments d'Eglise.

3^o Nous ferons ensuite l'examen des comptes de fabrique, et Nous entendrons les Marguilliers et autres personnes qui auraient affaire à Nous.

4^o Nous verrons enfin les différentes Confréries établies dans la Paroisse, pour mieux connaître dans quel état de ferveur et de prospérité elles peuvent se trouver; et Nous terminerons par le salut et la Bénédiction du St. Sacrement.

Sera le présent Mandement lu au Prône de la Messe Paroissiale, le premier Dimanche après sa réception.

DONNÉ à Montréal, le dix-huit Mai, mil huit cent cinquante-sept, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire.

L. + S.

✠ IG. ÉV. DE MONTRÉAL.

Par Monseigneur,

JOS. OCT. PARÉ,

Chan. Secrétaire.